

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission N° 21

chargée de l'examen du préavis No. 2024/23 - Aide financière en faveur du comité d'organisation de la Fête Fédérale de Gymnastique Lausanne 2025

Présidence : Mme Alexandra GERBER (Vert.e.s)

Membres présents : Mme Marlyse AUDERGON (Vert.e.s)
M. Valéry BEAUD (Vert.e.s)
M. Jean-Marc BÉGUIN (Verts Lib.)
Mme Magali CRAUSAZ MOTTIER (EaG)
M. Louis DANA (PS)
M. Matthieu DELACRÉTAZ (PLR)
Mme Christine GOUMAZ (PS)
M. Roland PHILIPPOZ (PS) (remplace M. Kamenica)
Mme Anouck SAUGY (PLR)
M. Yvan SALZMANN (PS) (remplace Mme Depallens)

Membres excusés : Mme Pauline BLANC (PLR),
M. Valentin CHRISTE (UDC) (remplace M. Indermühle)

Représentante de la Municipalité : Mme Emilie MOESCHLER, directrice Sports et cohésion sociale,

Invité-e-s: Mme Myriam PASCHE, cheffe du service des sports,
M. Patrice SCHAUB, responsable des manifestations sportives
M. Gaël LASERRE, directeur Fête fédérale de gymnastique Lausanne 2025

Notes de séances M. Léopold TSCHANZ

Lieu : Salle du Conseil, Hôtel de Ville

Date : 11 septembre 2024

Début et fin de la séance : 16h 15 – 17 h 15

En début de séance, M. Lasserre donne une **présentation de la Fête Fédérale de Gymnastique (FFG)**.

Il s'agit de la plus ancienne et de la plus grande manifestation de sport populaire de Suisse qui a lieu tous les 6 ans depuis 1832. Lausanne a déjà accueilli cinq fois la FFG, la dernière fois en 1951. Lausanne sera de nouveau hôte de la FFG 2025. Elle se déroulera entre deux week-ends, du **12 au 22 juin 2025**. On s'attend à la participation d'environ **70'000 gymnastes** de tous niveaux et de tous âges (dont 55% de femmes), de 2'300 sociétés de gym, de 300'000 spectateurs et spectatrices, 4'000

Conseil communal de Lausanne

à 5'000 bénévoles et autant de juges, pour 22 disciplines et plus de **140 compétitions** sportives. Les participant.e.s venant de toute la Suisse ne restent en général pas pour toute la durée de la manifestation, mais pour deux jours et une nuitée seulement. Un maximum de personnes (env. 45'000) est attendu durant le dernier week-end.

L'ouverture de la FFG est prévue à l'esplanade de Montbenon. Le moment culminant de la fête sera la **cérémonie de clôture** qui aura lieu au Stade de la Tuilière. Les **compétitions** auront lieu sur toute la ville, en utilisant non seulement les grandes infrastructures sportives (Tuilière, Pontaise, Beaulieu, Vaudoise Aréna, Bellerive, Stade de Coubertin), mais aussi de nombreuses salles de sport d'établissements scolaires, des places et des parcs. Un seul spectacle à la Vaudoise Arena sera payant. Une grande « **zone de fête** » s'étendra de la Place de la Navigation à Bellerive, avec notamment des scènes de concerts, des terrasses et des espaces de restauration. Les participant.e.s font essentiellement du **camping** (c'est la tradition de la FFG).

Pour organiser la partie infrastructure et animation, une **association** a été créée par la Ville, Lausanne Tourisme et l'Association Vaudoise de Gymnastique ; le Canton siège au comité directeur en tant qu'invité. La **Fédération Suisse de gymnastique** (FSG) organise la partie technique de la manifestation, avec une équipe de 200 personnes qui s'appuiera sur 4000 à 5000 volontaires. La FFG Lausanne 25 se veut durable, inclusive et en accord avec le Plan climat de la Ville. Ce sera la première FFG lors de laquelle des personnes valides et en situation d'handicap participeront en même temps aux mêmes épreuves grâce à des systèmes de pénalités et de bonus. Un grand travail sera fait sur l'accessibilité des lieux, en lien avec l'HETSL, l'Association fauteuils roulants de Lausanne et les Services de la Ville.

Le **financement** sera assuré pour 40 % par les frais d'inscription des participant.e.s (vente des cartes des fêtes), env. 25 % la restauration, env. 20 % les partenariats et le sponsoring. Les subventions représentent un peu moins de 10 %. Au volet dépenses, il y a surtout la restauration, l'aspect sécuritaire et les infrastructures. Les **risques** financiers sont surtout liés aux nombres de personnes inscrites. Les calculs ont été faits pour 62'000 participant.e.s, mais on espère 70'000 (les premières estimations chiffrées des inscriptions viendront en décembre). Le résultat financier de la dernière FFG à Aarau a été positif.

Dans la discussion générale et celle des différents chapitres (*no. entre parenthèses*), Mme la Municipale en charge de Sports et Cohésion sociale, Mme la cheffe du Service des Sports et M. le responsable des manifestations sportives donnent les informations complémentaires suivantes :

On utilise les **infrastructures** existantes. La Municipalité ne va donc pas revenir au Conseil communal avec un autre préavis pour la FFG. La **Riponne** ne pourra pas être utilisée à cause des travaux (contrairement à ce qui est dit au *chap. 4.3.3* du préavis) ; les manifestations y prévues seront déplacées à l'Esplanade de Montbenon, éventuellement aussi à Plateforme 10.

La **candidature lausannoise** pour la FFG (*chap. 4.1*) a été déposée par la Municipalité après une étude de faisabilité, ensemble avec le Canton. La population n'a pas

Conseil communal de Lausanne

été consultée, car il s'agit d'une compétence municipale. La FSG cherchait un organisateur romand, car la dernière FFG en Suisse romande remonte à 1978 (Genève).

La Ville et le Canton participent au **financement à parts égales**, avec (chacun) une subvention de CHF 500'000, versée en plusieurs tranches, et une garantie de déficit de CHF 500'000.

Des **sites de camping** seront mis à disposition (*chap. 4.3.5*). Différents emplacements sont à l'étude : les serres du SPADOM pour le premier week-end et les Prés de Vidy ainsi que le quartier de l'UNIL (notamment pour les camping-cars et caravanes) pour le deuxième week-end. En sus, des salles de gymnastiques et abris PC pourront être utilisés comme dortoirs. Des groupes venant avec des tentes plus importantes (chapiteaux) seront installés à Chavannes-près-Renens.

Les **transports** (*chap. 4.3.6*) se feront essentiellement en transport public. Il n'y a pas de **parking** dédié à la FFG. Un.e commissaire s'inquiète pour les 10 % de personnes ne venant pas en transports publics et suggère de créer des parkings relais dans les communes voisines pour éviter des nuisances aux Lausannois.e.s pendant la fête. On lui répond que la création d'un parking inciterait les personnes à venir en voiture. Or, la FFG Lausanne 2025 se veut un laboratoire de la durabilité. La « carte de fête » comprend deux billets de train ainsi que la gratuité des transports publics, ce qui fait que pratiquement l'ensemble des sociétés de gymnastiques viendront en train. 80 trains spéciaux sont prévus. Les personnes sont informées du fait qu'il n'y aura pas de place pour stationner des voitures. A la FFG d'Aarau, il y'avait au maximum 1000 voitures. Un.e commissaire rappelle que beaucoup de participant.e.s viendront également de Lausanne et de ses environs.

Un.e commissaire s'enquiert de la **gestion des flux à la gare**, avec la mise en place d'une signalétique spéciale. Les services de la Ville travaillent avec le comité d'organisation sur l'accueil et la signalétique. Il y aura des bénévoles pour guider les participant.e.s. Un certain nombre de points sont encore en suspens aujourd'hui, le Comité d'organisation n'ayant pas encore reçu toutes les réponses à ses questions concernant les travaux de la gare de Lausanne en juin 2025. Les gares de Renens et de Prilly/Malley seront également utilisées.

Sur le sujet de la **sécurité et la santé** (*chap. 4.3.8*), un.e. commissaire se préoccupe de la **santé sexuelle** des participant.e.s au camping, dont env. 20'000 jeunes entre 15 et 20 ans. Le comité d'organisation estime qu'il s'agit d'un sujet important et a pris contact avec des organisations pour la prévention en matière de santé, que ce soit sur les questions de santé sexuelle, **d'hydratation**, etc. Ces éléments seront encore affinés ces prochains mois.

Les **bénévoles** viennent de toute la Suisse. Pour le moment, les inscriptions rentrent bien. Pour ce qui est de leur sécurité, le comité d'organisation collabore avec la police cantonale. Toutefois, la FFG est une manifestation « bon enfant » et on ne prévoit pas de problèmes de sécurité pour les bénévoles. Ils et elles seront encadrées par l'association des Volontaires Sportifs Lausannois (VSL) et sont assurées.

Conseil communal de Lausanne

À côté des subventions (avec des versements échelonnés depuis 2021 jusqu'en 2025), la Ville de Lausanne fournit des **prestations** importantes pour la FFG 2025 (*chap. 6*). Une vingtaine de services seront sollicités. La Municipalité a chargé le Service des sports de constituer un comité de projet interne à l'administration communale pour les coordonner.

Pour le moment, il n'est pas encore possible de **chiffrer la valeur financière totale** de ces prestations, car la planification de détail est toujours en cours. Toutefois, la Municipalité a chargé le Service des sports de le faire, Il s'agit d'une réflexion globale, non seulement pour la FFG. C'est un changement de paradigme (jusqu'ici, pour d'autres manifestations sportives, les prestations n'avaient jamais été quantifiées). Cela permettra de montrer que la Ville fournit des prestations bien plus importantes que les CHF 500'000 de subventions et de garantie de déficit. Cette démarche est saluée par plusieurs commissaires. Elle pourrait servir d'argument vis-à-vis du Canton pour qu'il augmente son financement, notamment dans le cadre du contre-projet à l'initiative cantonale pour le sport. La clé de répartition d'un éventuel bénéfice de la FFG 2025 tient déjà compte de l'investissement plus important de la Ville.

Un.e commissaire estime que l'ampleur de cette manifestation ainsi que des prestations de la Ville aurait mérité une **consultation** de la population et du Conseil communal. D'autres commissaires remarquent que le Conseil communal est consulté à travers le présent préavis et qu'il existe le droit de référendum.

L'impact sur le **climat et le développement durable** fait l'objet d'un souci particulier, y compris pour les achats et le sponsoring (*chap. 8*). Tout projet doit passer par une double validation : celle du suivi budgétaire et celle du suivi en durabilité. Une commission externe chargée des questions de durabilité, composée de trois spécialistes de la question, épaulé le comité d'organisation en la matière. Un.e commissaire salue cette démarche et exprime le souhait que cela serve de modèle pour d'autres grandes manifestations. Lui-même et son groupe seront attentifs à la mise en œuvre de ce volet de la FFG.

L'accessibilité pour des personnes en situation de handicap (*chap. 9*) est étudiée pour tous les sites de compétition. Toutefois, il reste le problème de la mise en conformité des arrêts TL. Un.e commissaire félicite le comité d'organisation pour l'organisation de concours mixte qui intègrent personnes valides et en situation de handicap.

Conclusion(s) de la commission :

La commission vote à l'unanimité la conclusion unique du préavis.

Lausanne, le 4 octobre 2024

La rapportrice :